



SAINT-MARTIN DE BOSCHERVILLE

DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DE ROUEN
CANTON DE BARENTIN

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L 121 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE se réunira à la Mairie, au lieu ordinaire de ses séances

Le lundi 9 décembre 2019 à 20h45

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 septembre 2019
- I. DÉLIBÉRATIONS
 - Révision des tarifs communaux pour l'année 2020
 - Approbation du rapport CLETC / Métropole Rouen Normandie
 - Exonération communale de la Taxe foncière pour la Maison Médicale et ancien bâtiment La Poste.
 - Réapprobation d'un nouveau contrat de gestion du Cabinet Thillard et Duhamel
 - Demande pour consolidation en emprunt long terme et choix de l'index ou du taux fixe
 - Validations des nouvelles limites de l'agglomération de St Martin de Boscherville
 - Demande de subventions pour les frais engagés pour l'Armada
 - Validation d'une nouvelle convention avec la Poste
 - Modification du statut d'un adjoint technique
 - Emprunt court terme pour travaux de la Poste
 - Décisions modificatives.
- II. QUESTIONS DIVERSES

Le Maire
Hubert SAINT



17, Chaussée Saint Georges - 76840 Saint-Martin de Boscherville

☎: 02.35.32.00.08 – ☎: 02.35.34.84.88

smartindeboscherville@wanadoo.fr